



Chambre genevoise immobilière
Association des propriétaires

COMMUNIQUE DE PRESSE

Genève, le 7 octobre 2009

Praille-Acacias- Vernets : pour une adhésion unanime au projet

La Chambre genevoise immobilière (CGI) prend acte de la décision du Conseil d'Etat de reporter la votation populaire qui devait avoir lieu en Ville de Genève pour confirmer le préavis favorable du conseil municipal relatif à l'aménagement du quartier « Praille-Acacias-Vernets ».

Le Conseiller d'Etat Mark Muller, en charge de ce projet, a déjà remporté d'importants succès par la voie de la concertation. L'accord historique sur le logement de 2006, l'accord sur les surélévations de 2008 et l'accord sur le retrait de l'initiative 133 en 2009 sont des exemples déterminants.

Les référendaires n'étaient pas d'accord entre eux jusqu'à tout récemment. Ainsi, l'ASLOCA demandait plus de logements et singulièrement de logements subventionnés. Mais, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) demandait moins de logements !

Dès lors que les référendaires semblent avoir trouvé un compromis en leur propre sein, l'idée d'une négociation en dehors de la pression d'une trop proche votation populaire, est envisageable dans la perspective d'obtenir une adhésion très forte à la réalisation du projet (non à un préavis).

Ce nonobstant, la CGI dénonce l'attitude des référendaires qui, loin d'être « obligés » de bloquer le projet auraient dû, dans la foulée de l'enquête publique ouverte en janvier 2009, solliciter une discussion. Contrairement à leurs dires, leur niveau d'information était complet notamment grâce au texte de la résolution adoptée par le Grand Conseil, au projet de loi, son exposé des motifs et, aux séances organisée à l'attention des milieux concernés.

L'opposition à la construction de 14'000 logements reste donc incompréhensible et condamnable. Elle retarde le projet à l'heure où nous devons lutter contre la pénurie de logements.

Contact :

Christophe Aumeunier, Secrétaire général : tél. 079 668 53 75

La CGI en bref...

La CGI est présidée par M. Benoît Genecand.

Son secrétaire général est M. Christophe Aumeunier.

Active depuis 89 ans, la CGI compte 6'500 membres, propriétaires immobiliers.

Association sans but lucratif, la CGI

- s'engage pour la promotion et la défense de la propriété ;
- représente les propriétaires auprès des autorités ;
- propose des solutions à tous les problèmes se rapportant à l'immobilier.

Elle a aussi pour but de favoriser l'accès à la propriété et accueille en son sein les futurs propriétaires.

www.cgionline.ch

